

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Le Regent tire en argent payé par la Commune 202 1/2 160 en bled payé par les pères un quartier mesure de Morges & en argent 12 bat par enfant une toche de bois

rien

rien

rien

rien

rien

rien

rien

rien

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

a. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Bursin.

Un Village.

Une Commune.

De Bursin.

*De Rolle.
Du Léman.*

A la Circonférence d'un quart d'heure de l'école de Bursin, il y a quatre maisons soit fermes.

omis la Tuilerie de Bursin à 10 minutes de l'école.

Bursin Village.

Mély ferme.

Courtillole ferme.

Molard ferme.

Vernay Moulin.

voyer n°. 2 pour l'éloignement.

De Bursin - 45 Enfants.

De Mély - 2 =

De la Courtillole - 1 =

Les habitants du Moulin du Vernay sont Allemands. et vont à l'école Allemande.

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusqu'ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom.

A la circonférence d'une lieue de l'école de Bursin, sont les Ecoles de Gland, Vich, Begnin, Bugnauux et Burtigny, Mont. A celles de trois quarts de lieue, sont Luins, Bressinot, Dulit, et Tartagn. A celles d'un quart de lieue, sont Vinzel, et Gilly.

La lecture, les prières, l'écriture l'orthographe, l'arithmétique, le chant des psaumes.

On tient l'école toute l'année, et deux écoles par jour, excepté le samedi qu'on ne fait qu'une; et une le dimanche des Pâques à St Michel.

La Ste Bible, le nouveau Testament le Catechisme d'Interval, les recueils de passages de l'écriture Sainte, les Psaumes de David, et les palettes.

En hiver de trois heures par école; en été de deux heures par école.

Classés en trois classes.

Le Bailli de Romainmotier après avoir reçu du l'instaur le résultat de l'examen fait des Aspirans sous l'yeux et de quelques Membres du Consistoire de Bursin.

Jean Augustin Prod'homme.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

161

Cinquante quatre ans
Une femme et trois Enfans.
Depuis 1763. à Arzier, et depuis 1775. à Bursin

Chez Son Père, Cultivateur.
La lecture de la parole de Dieu en chaire, la conduite du chant des Psaumes à l'Eglise tous les Dimanches et jours de fêtes, les prières du Dimanche, et celles sur Semaines, lorsqu'il y est requis par son Pasteur.

Quarante huit, tant garçons que filles actuellement.

L'Ecole ne possède aucun fond, mais le Regent tient de la Commune une Maison, et un petit Jardin bon terrain.

Non.

Rien. Vu que l'Etat et la Commune payent.

Le Bâtiment est Vieux, mais la Chambre d'Ecole est bonne.

Il n'y a qu'une Chambre d'Ecole, dans le Bâtiment qu'occupe le Regent.

La Commune.

16. Pension de l'Instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

En argent, Cent trente Cinq francs quatre Sol. de la Caisse Communale.

*En bled, seize gros bled mesel.
En avoine huit gros de l'état.
Délivré par le ci devant Baillif
de Romainmotier, Mesure de
Romainmotier.*

*En bois une parcelle comme celle
d'un Bourg bois pour chauffage
par la Commune.*

*En fonds. Une pose de mauvais
pré, dont il ne retire que huit francs.*

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

N° 81.
Rome Instituteur

I. RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

pour
deux Ecoles.
Bursinel et Dulit.

Villages
Communes proprement dites
& distinctes.

De même Paroisse
chaque ressort de l'Agence du nom quelle porte.
Dolle.
Leman.

2°. Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école.

Le plus grand nombre se trouve dans l'arrondissement de chaque Village.

(Il est déterminé par quarts d'heure, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

du côté d'orient
de Dulit un hameau
contenant 4 Maisons
du côté d'orient de Bursinel
un petit group de trois Maisons.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école.

nom du premier
Saint Bonnet.
nom du Second Dugency dit Genet.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

De St Bonnet à Dulit demi quart d'heure.
Du Genet à Bursinel demi quart d'heure.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

du premier endroit 8.
du Second 7.